

Madame Bertho Véronique

Belle-Ile, le 3 Novembre 2014.

Maire de Locmaria Belle-Ile

&

Madame Huchet Annaïck

Maire de Bangor Belle-Ile

Monsieur Goulard François

Président du Conseil Général du Morbihan

Hôtel Du Département

2 rue de Saint-Tropez

CS 82400

56009 Vannes Cedex

Objet : Délégation de Service Public des Iles du Large

Monsieur le Président,

Nous tenons à vous remercier pour votre courrier en date du 28 octobre dernier et la qualité des propositions tarifaires annoncées. Nous sommes conscientes de vos contraintes, de vos limites financières et du choix politique assumé par le Département du Morbihan pour la desserte de ses territoires insulaires.

Nous estimons que les avancées sur les propositions tarifaires sont réelles, notamment pour les insulaires, perfectibles pour les enfants d'insulaires, et insatisfaisantes pour certaines catégories de marchandises.

Concernant les véhicules de tourisme, la hausse importante de ces tarifs (+ 50% sur certains) risque de limiter la fréquence des passages des enfants d'insulaires et des résidents secondaires. Nous sollicitons donc de votre bienveillance la possibilité de mettre en place des formules d'abonnement plus intéressantes et moins limitatives (au-delà de 4 allers-retours).

Quant aux tarifs des marchandises, le pouvoir d'achat des insulaires risque d'être fortement impacté par les propositions sur la catégorie limitative des marchandises de première nécessité (transportées par camions ou par palettes).

En effet, cette catégorie n'intègre que les produits de la marée, les fruits et légumes, les viandes et la farine pour la partie alimentation. Le reste des marchandises étant exclu de cette catégorie, nous craignons donc que les autres produits alimentaires, les produits d'hygiène, et tous les produits nécessaires au quotidien de nos populations subissent des augmentations de tarifs conséquentes.

Nous vous saurions gré de bien vouloir étendre la catégorie des marchandises de première nécessité et de ne pas pénaliser tant le pouvoir d'achat sur notre territoire que les entreprises insulaires.

.../...

Nous tenons à vous préciser qu'une partie de nos populations (les personnes âgées notamment) n'effectue ses achats du quotidien que dans les épiceries de nos bourgs (2 à Locmaria et 2 à Bangor). Les tarifs y sont déjà prohibitifs, en raison du manque de débits, mais la survie de ces commerces est primordiale pour la vie de nos bourgs, et le service offert à nos populations est vital (dépôts de pain, journaux, livraisons à domicile...).

Concernant les agriculteurs, qui nous alertent régulièrement sur la pérennité de leurs activités et le coût des transports, la nouvelle grille proposée ne nous renseigne pas sur cette tarification spécifique (passages des animaux en bétailières, produits agricoles et engins pour achats, réparations et entretiens).

Autre point important concernant le transport, hors cabotage, des petites quantités d'enrobés, la continuité de l'entretien courant de la voirie sera fortement impacté par la suppression des abonnements utilitaires de plus de 3,5 tonnes.

En espérant que ces nouvelles requêtes recevront l'écho le plus favorable, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Véronique Bertho,



Maire de Locmaria Belle-Ile.

Annaïck Huchet,



Maire de Bangor Belle-Ile.